

Vincennes, le 24 février 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'OFB ouvre la campagne de financement TeMeUm dédiée aux petits projets en faveur de la biodiversité ultramarine



Reforestation du plateau de Te Mehani rahi, Polynésie française ©Fred Jacq, Tuihana

L'Office français de la biodiversité (OFB) ouvre sa campagne annuelle de financements de micro-projets dans le cadre du programme Terres et Mers Ultramarines (TeMeUm). Cette campagne vise à soutenir la montée en capacité des acteurs de la protection et de la restauration de la biodiversité des territoires ultramarins au travers de la mise en œuvre d'actions concrètes. Les porteurs de projet peuvent candidater en ligne jusqu'au 14 avril 2026.

Ce dispositif de soutien financier cible les **associations, les petites collectivités, et les gestionnaires d'espaces naturels (sauf structure privée) ultramarins**. Il permet aux petites structures d'accéder facilement à de petits financements. Depuis 2010, la campagne TeMeUm a financé plus de 420 micro-projets en Outre-mer, avec des subventions allant de quelques milliers d'euros à 20 000 €.

La campagne s'organise en 3 dispositifs :

► **Le dispositif Tremplin** soutien des micro-projets opérationnels de protection et de restauration de la biodiversité. Il priorise les premières expériences de gestions de projets mais aussi les projets pilotes qui visent à tester des approches innovantes. Une trentaine de micro-projets sont ainsi co-financés chaque année à hauteur de 15 000 € maximum. Parmi les lauréats de la campagne 2025, on trouve par exemple le **Club Nautique de Saint-Pierre-et-Miquelon** pour une initiative visant à renforcer le suivi participatif de la biodiversité marine de l'archipel et la valorisation de cette dernière, le **GRAINE Guyane** qui souhaite mobiliser l'intelligence collective afin de faire émerger de nouveaux récits pour une ville amazonienne désirable, ou encore l'association polynésienne **TUIHANA** qui a pour objectif de limiter le piétinement de la flore endémique du plateau de Te Mehani rahi, sur l'île de Raiatea, en canalisant le flux touristique par la création d'un sentier botanique.

► **Le dispositif Coopération** soutien des micro-projets visant à renforcer les capacités techniques des acteurs ultramarins qui œuvrent dans le domaine de la protection et de la restauration de la biodiversité, par des actions partenariales et collaboratives (subvention de 20 000€ maximum). En 2025 le **Comité français de l'Union International pour la Nature (UICN)** a été sélectionné dans cette catégorie pour son projet « Les zones humides se relèvent : renforcer les capacités locales pour restaurer les écosystèmes de Mayotte post-cyclone ».

► **L'appel à compagnonnages** offre aux acteurs de la biodiversité ultramarine une alternative pour se former sur un domaine spécifique. Le concept : organiser un séjour professionnel sur une période d'une ou deux semaines aux côtés d'une autre structure experte dans le domaine visé. L'OFB prend en charge les frais de déplacement, l'hébergement et la restauration sur place à hauteur de 5 000 € maximum. En 2025, ont été notamment financés : le **Groupe de Recherches et de Protection de la Faune et de la Flore des îles de l'Océan Indien (GRPFOI)** qui va accueillir à Mayotte un expert de l'Unité Mixte de Recherche PIMIT de La Réunion afin de former ses agents aux techniques de capture des chiroptères, ainsi que le **Parc Naturel de la Mer de Corail** qui finance le déplacement en Nouvelle Calédonie d'une ONG australienne pour former les agents du parc à la caractérisation de la pression exercée par les microplastiques sur les habitats de ponte des tortues vertes et de nidification des oiseaux marins.



Macrodéchet dans un site de ponte de tortues marines du Parc naturel de la mer de Corail, N Job

TeMeUm, un dispositif partenarial et adapté aux besoins des petites organisations ultramarines

Les candidatures sont simplifiées et entièrement dématérialisées. Les dossiers de candidature sont évalués par des jurys locaux composés d'acteurs de la préservation de la biodiversité de chaque territoire. L'équipe TeMeUm nationale et les délégations territoriales ultramarines de l'OFB accompagnent les porteurs de projet à chaque étape de leur démarche : candidature, suivi du projet, bilan final et valorisation. L'aide financière s'élève à 80% maximum du budget annoncé et la subvention est versée en une fois au lancement de la mise en œuvre du projet.

Candidater à la campagne de financement TeMeUm

Les formulaires de candidature à compléter en ligne sont accessibles sur Démarches Simplifiées jusqu'au 14 avril 2026 :

- ▶ Micro-projets tremplins : <https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/candidature-micro-projets-tremplins-teumeum-2026>
- ▶ Micro-projets de coopération : <https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/candidature-micro-projets-cooperation-teumeum-2026>
- ▶ Compagnonnages : <https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/candidature-compagnonnages-teumeum-2026>

Au début de chaque formulaire, un lien permet de télécharger le cahier d'accompagnement du porteur de projet dans lequel vous trouverez toutes les informations nécessaires pour déposer une candidature solide (conditions d'éligibilité des projets et des dépenses envisagées, engagement du porteur de projet...).

Besoin d'aide pour le dépôt de votre candidature ?

- ▶ **Contactez :**
 - la délégation territoriale de votre territoire ultramarin : [rendez-vous dans la rubrique Contacts du site TeMeUm](#)
 - ou l'équipe TeMeUm : teumeum@ofb.gouv.fr
- ▶ **Assistez** à un des deux webinaires programmés pour présenter la campagne de financement et vous aider dans le dépôt de votre candidature :
 - Lundi 23 mars, 19h Hexagone (UTC+1), 8h Polynésie, 14h Antilles, 15h Guyane – [Lien pour s'inscrire](#)
 - Mercredi 25 mars, 7h Hexagone (UTC+1), 9h Mayotte, 10h La Réunion, 17h Nouvelle Calédonie date – [Lien pour s'inscrire](#)
- ▶ **Explorez** le site de TeMeUm pour en savoir plus sur :
 - [Les campagnes de financement TeMeUm](#)
 - [Les projets lauréats des années précédentes](#)

TeMeUm est un programme financé et piloté par l'OFB avec l'appui d'un comité des partenaires constitué de têtes de réseaux ultramarins :



L'Office français de la biodiversité (OFB)

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de la Transition écologique, l'OFB agit pour préserver et restaurer la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins, et la gestion durable de l'eau.

www.ofb.gouv.fr

Contact presse

Lisa Boukraa / 06 67 98 05 13

presse@ofb.gouv.fr

Office français de la biodiversité

Site de Vincennes
« Le Nadar », hall C
5 square Félix Nadar
94300 Vincennes

www.ofb.gouv.fr